



## Règlement de la consultation valant CCTP

**Maître d'ouvrage :**

Pôle de compétitivité SAFE

**Objet du marché :**

Expertise d'une expérimentation relative à la résilience des collectivités.

**La procédure de consultation utilisée est la suivante :**

Marché pluriattributaire « procédure avec mise en concurrence et avec publicité préalable » conformément au Code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019.

**Date et heure limites de remise des offres :**

30 janvier 2026 avant 12h00

## Table des matières

<b>Article 1 : Objet.....</b>	<b>2</b>
<b>Article 2 : Modalités de la consultation.....</b>	<b>2</b>
<b>Article 3 : Durée du marché .....</b>	<b>2</b>
<b>Article 4 : Délais de validité des offres .....</b>	<b>2</b>
<b>Article 5 : Groupement de candidats.....</b>	<b>2</b>
<b>Article 6 : Allotissement du marché .....</b>	<b>2</b>
<b>Article 7 : Montant du marché .....</b>	<b>2</b>
<b>Article 8 : Modalités essentielles de financement .....</b>	<b>2</b>
<b>Article 9 : Constitution du dossier de candidature et de l'offre .....</b>	<b>3</b>
<b>9.1. Candidature.....</b>	<b>3</b>
<b>9.2. Offre.....</b>	<b>3</b>
<b>9.3. Conditions d'envoi ou de remise des plis.....</b>	<b>3</b>
<b>Article 10 : Analyse des offres .....</b>	<b>3</b>
<b>Article 11 : Notification des résultats .....</b>	<b>4</b>
<b>Article 12 : Conditions de facturation et de paiement .....</b>	<b>4</b>
<b>Article 13 : Descriptif du besoin et attentes de la mission .....</b>	<b>4</b>
<b>13.1. Contexte de la mission .....</b>	<b>4</b>
<b>13.2. Objectifs .....</b>	<b>5</b>
<b>13.3. Contenu de la mission .....</b>	<b>5</b>
<b>13.4. Planning prévisionnel de la mission.....</b>	<b>6</b>
<b>13.5. Lieux d'exercice de la mission .....</b>	<b>6</b>
<b>13.6. Livrables attendus.....</b>	<b>6</b>

## **Article 1 : Objet**

La présente procédure a pour objet de mettre en place un marché pour la sélection d'experts en assistance à la préparation et à la réalisation d'une expérimentation relative à la mise en place d'un outil de supervision générale et de suivi des réseaux routiers, réseaux d'eau et assainissement, électriques et de télécommunications en cas de crise au profit d'une Métropole.

## **Article 2 : Modalités de la consultation**

L'accord-cadre est passé selon la procédure avec publicité et mise en concurrence préalable, conformément au Code de la commande publique du 1er avril 2019.

## **Article 3 : Durée du marché**

Le présent marché est conclu pour une durée de 18 mois maximum, à compter de la date de notification du marché ou après épuisement des prestations commandées.

Le présent marché pourra être résilié de manière anticipée si l'expérimentation objet du présent marché, était annulée pour quelque raison que ce soit. Les prestataires retenus présenteront alors une facture de solde de la prestation sur la base des jours réellement effectués.

## **Article 4 : Délais de validité des offres**

Les candidats restent engagés par leur offre pendant un délai de 45 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## **Article 5 : Groupement de candidats**

Le groupement de candidats n'est pas autorisé.

## **Article 6 : Allotissement du marché**

Le marché n'est pas allotii.

## **Article 7 : Montant du marché**

Le présent marché est passé sans minimum et avec un montant maximum de 55 000 € HT.

## **Article 8 : Modalités essentielles de financement**

Le financement de l'opération pourra être en tout ou partie réalisé par des subventions d'origines publiques.

## Article 9 : Constitution du dossier de candidature et de l'offre

Les propositions doivent être rédigées en français et libellées en euros.

### 9.1. Candidature

Chaque candidat doit fournir les documents suivants :

1. Kbis de moins de 1 mois ;
2. références et expériences dans le domaine de la mission décrite à l'Article 13 : une expérience en audit ou validation de dispositifs d'hypervision ou une expertise dans l'analyse de données d'hyperviseurs ou des références sur des missions similaires sont fortement souhaitables pour pouvoir répondre à cette consultation ;
3. attestation d'assurance professionnelle ;
4. attestations fiscales et sociales de moins de 1 mois ;
5. relevé d'identité bancaire (RIB).

### 9.2. Offre

Chaque candidat doit soumettre un dossier technique et financier comprenant :

- présentation du prestataire ;
- méthodologie d'intervention pour la mission proposée ;
- planning de la mission ;
- propositions tarifaires détaillées (tarifs journaliers, nombres de jours affectés à la mission, modalités de prise en compte des déplacements).

### 9.3. Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les plis, contenant le dossier de candidature et l'offre, doivent être transmis sous forme dématérialisée à l'adresse suivante : [gestion@safecluster.com](mailto:gestion@safecluster.com).

## Article 10 : Analyse des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- qualité technique de la proposition : 50%
- prix : 40%
- prise en compte de la RSE : 10%

Au maximum, trois experts ayant obtenu la meilleure note pondérée seront sélectionnés, dans la limite du montant du marché défini à l'article 7.

## Article 11 : Notification des résultats

Un mail de notification sera envoyé aux candidats retenus, accompagné d'un bon de commande.

## Article 12 : Conditions de facturation et de paiement

Les modalités de facturation sont les suivantes :

- 20% au démarrage de la mission ;
- 20% à la sélection des lauréats ;
- 30% à l'issue de l'expérimentation *in situ* ;
- 30% à la remise du rapport final d'évaluation.

Le règlement des dépenses constatées se fera par virement bancaire, avec un délai global de paiement de 30 jours.

## Article 13 : Descriptif du besoin et attentes de la mission

### *13.1. Contexte de la mission*

S'inscrivant dans les objectifs de la stratégie nationale de résilience, l'expérimentation Lyncée est opérée par le pôle de compétitivité SAFE, avec le soutien du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN).

L'expérimentation Lyncée concerne le territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (LHSM). La Communauté urbaine LHSM a identifié le besoin d'un **outil de supervision générale accompagnant la gestion de crise en permettant le suivi de l'état des réseaux (routiers, eau et assainissement, électriques et télécommunications)**, notamment en cas de tempête et d'inondation.

Cet outil doit permettre aux gestionnaires de crise :

- de disposer d'une vue d'ensemble des indisponibilités (recensement, état/disponibilité/évolution dans le temps) ;
- de prioriser le déploiement des actions et des moyens associés afin d'optimiser les interventions, les opérations tendant au retour progressif à la normale.

**Les expérimentations doivent permettre d'identifier des solutions technologiques innovantes qui pourraient répondre aux besoins de supervision générale de l'état des réseaux, en cas de crise sur le territoire, et de les expérimenter en conditions réelles.**

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sera lancé par le pôle SAFE, conformément aux besoins fonctionnels exprimés par le cahier des charges. Les candidatures reçues en réponse à cet AMI feront l'objet d'une première phase de sélection sur dossiers qui permettra d'identifier les meilleurs candidats (entreprises ou groupements). Ceux-ci seront entendus lors d'une phase d'audition qui permettra de dégager deux lauréats en vue d'une

expérimentation *in situ*. Les dispositifs mis en place durant l'expérimentation doivent être évalués par un tiers indépendant afin de garantir leur fiabilité et leur pertinence scientifique. L'évaluation devra s'appuyer sur une combinaison d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, ainsi que sur des retours d'expérience auprès des différents acteurs impliqués.

Le planning général de l'opération est donné au paragraphe 13.4.

### ***13.2. Objectifs***

Les titulaires du marché seront impliqués pour l'expertise des candidatures en réponse à l'AMI en vue de sélectionner deux lauréats dans un premier temps, puis pour l'évaluation des solutions lauréates durant la phase d'expérimentation (XP) dans un second temps. Le contenu de la mission est détaillé dans le paragraphe 13.3.

Les titulaires du marché tiennent régulièrement informé le directeur de projet, notamment à travers des échanges hebdomadaires (essentiellement en visioconférence).

### ***13.3. Contenu de la mission***

L'expérimentation est organisée en workpackages (WP). Les titulaires du marché participeront et contribueront aux WP 1, 4, 5 et 6 (les WP 2 et 3 ne nécessitent pas de contribution de la part des titulaires).

Les travaux attendus sont les suivants :

#### **WP1 – Sélection**

- lecture des dossiers de candidature comportant une annexe technique de 20 à 25 pages et une annexe financière, et évaluation via la grille d'analyse fournie ;
- participation aux auditions des entreprises (1 jour), à la réunion d'harmonisation (1 heure et demi) et à celle de sélection (1 heure) en visioconférence.

#### **WP4 – Implémentation (mise en place des équipements sur site)**

- élaboration du plan de tests en concertation avec l'ensemble des experts mandatés.

#### **WP5 – Évaluation**

- préparation de l'évaluation : contribuer à l'élaboration des supports d'évaluation et du planning d'évaluation et à la définition des moyens humains et techniques nécessaires à l'évaluation ;
- bac à sable : observer et vérifier les capacités techniques de la solution proposée par chaque industriel ;
- évaluation *in situ* : analyser la méthodologie et les solutions de supervision installées ; recueillir les retours des personnels impliqués dans l'exploitation des informations transmises ;
- exploitation des résultats : vérifier la cohérence, la fiabilité et la qualité des données recueillies et produites ; identifier les éventuelles limites, biais ou erreurs dans la méthodologie ou l'exploitation des données ; fusionner les données et avis recueillis par les utilisateurs ; rédiger un rapport d'audit détaillé sur la validité des données et

formuler, le cas échéant, des recommandations ; proposer des améliorations ou des compléments méthodologiques si nécessaire.

#### WP6 – Retex et valorisation

- préparer la restitution de l'évaluation prévue lors de l'évènement de restitution finale ;
- participer à l'évènement de restitution finale.

#### **13.4. Planning prévisionnel de la mission**

	Date de début	Date de fin
WP1 – Sélection	Février 2026	Mai 2026
WP4 – Implémentation	Juin 2026	Octobre 2026
WP5 – Évaluation	Novembre 2026	Décembre 2026
WP6 - Retex – valorisation	Décembre 2026	Mars 2027

Nota : ce planning est susceptible de modifications. Les créneaux envisagés sont des créneaux de principe.

#### **13.5. Lieux d'exercice de la mission**

L'essentiel des travaux pourra être conduit à distance, les échanges entre les équipes SAFE, LHSM et les industriels pouvant être organisés par visioconférence.

Quatre déplacements *a minima* sont à prévoir :

- au Havre et à Saint Jouin Bruneval, au moment de l'évaluation finale ;
- sur le site de chaque industriel afin d'observer en amont les capacités de la solution (phase de bac à sable) ;
- sur un lieu restant à définir dans le cadre d'une restitution à chaud qui pourra avoir lieu dans les locaux de la préfecture ou à la métropole du Havre immédiatement à l'issue de l'expérimentation,
- dans des locaux appropriés à Paris pour une restitution globale de l'ensemble des expérimentations (1/2 journée).

#### **13.6. Livrables attendus**

- grilles d'analyse complétées (notation et commentaires) pour chaque dossier de candidature, restituées au plus tard le 22 avril 2026 (2 jours avant la réunion d'harmonisation des expertises prévue le 24 avril 2026 à 14h00) ;
- rapport détaillé incluant l'analyse critique des solutions expérimentées, les points forts et faibles, et des recommandations opérationnelles, devant être remis au plus tard 2 mois après la date de fin de l'expérimentation.